

L'Abus de Position Dominante

Démystifions ensemble les règles du jeu.



Un guide pour comprendre, réussir
votre examen et briller en entreprise.

‘Position dominante’, “milliards d’amendes”... On sait, ça peut faire un peu peur.

Bonjour à toutes et à tous ! Nous sommes ravis de passer ce moment avec vous pour aborder un sujet qui impressionne souvent : l'abus de position dominante. Vous entendez parler d'amendes record contre des géants comme Google, et les termes juridiques peuvent sembler complexes. Notre objectif aujourd'hui est simple : vous montrer que derrière ces grands mots se cache une logique très claire. C'est une notion que vous pouvez non seulement comprendre, mais maîtriser. Faisons-le ensemble, pas à pas.



La première règle d'or : être dominant n'est PAS interdit.

C'est l'erreur la plus fréquente, et celle que vous ne ferez plus après aujourd'hui. Le droit de la concurrence ne sanctionne pas la réussite. Être leader sur son marché, très performant, innovant... c'est même souvent le signe d'une excellente gestion !



Position Dominante = OK

Abus = Interdit

Ce qui est interdit, c'est d'**abuser** de cette position de force pour fausser les règles du jeu.

Pour y voir clair, imaginons une course à pied.

Pensez à un coureur qui est naturellement bien plus rapide et endurant que les autres. Il a travaillé dur, **il est talentueux**. Il gagne la plupart des courses.

- Est-ce que c'est injuste ? Non. Il est simplement le meilleur.
- Dans le monde de l'entreprise, c'est pareil. Cette position, c'est la **position dominante**.



Le problème commence quand le champion se met à tricher.



Maintenant, imaginez que ce coureur ultra-rapide, de peur d'être rattrapé, commence à...

- * Mettre des bâtons dans les roues de ses concurrents.
- * Les empêcher de boire aux points de ravitaillement.
- * Leur couper la route délibérément.

Il n'est plus en train de jouer le jeu.
Il **abuse** de sa force pour s'assurer que personne d'autre ne puisse gagner.

Ça, c'est interdit.

Ces 'bâtons dans les roues' dans l'entreprise, ça s'appelle...

En droit de la concurrence, les comportements abusifs prennent plusieurs formes. Ne vous inquiétez pas de la liste, ils suivent tous la même logique que celle de notre coureur. L'idée centrale est qu'une entreprise dominante a une **responsabilité particulière** : ne pas utiliser sa puissance pour tuer la compétition.



Prix prédateurs (vendre à perte pour éliminer les rivaux)



Ventes liées (vous forcer à acheter un produit B pour avoir le produit A)



Refus de vente injustifié



Clauses d'exclusivité abusives



Un exemple concret : le producteur de semences.

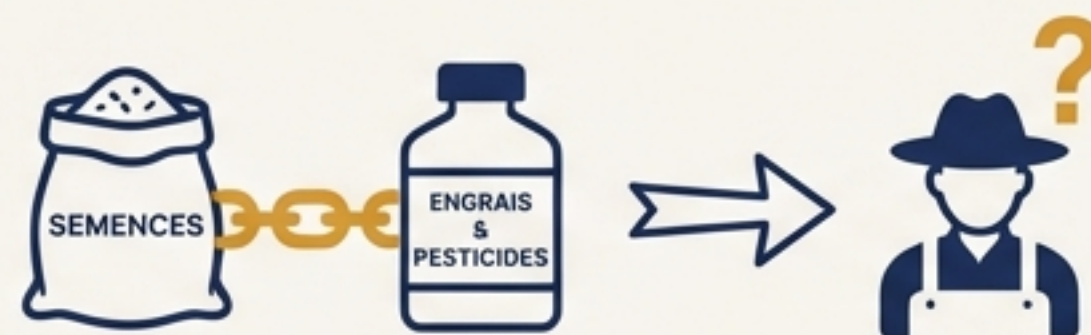
Imaginez une entreprise qui a créé des semences de blé révolutionnaires. Elle détient presque tous les brevets : elle est en position dominante.

Le comportement abusif : Pour vendre ses précieuses semences aux agriculteurs, elle les oblige à acheter **aussi** ses propres engrais et pesticides, même s'il en existe de meilleurs ou de moins chers ailleurs.

La conséquence : Elle se sert de sa force sur le marché des semences pour éliminer la concurrence sur le marché des engrais. C'est un cas typique de **vente liée abusive**.

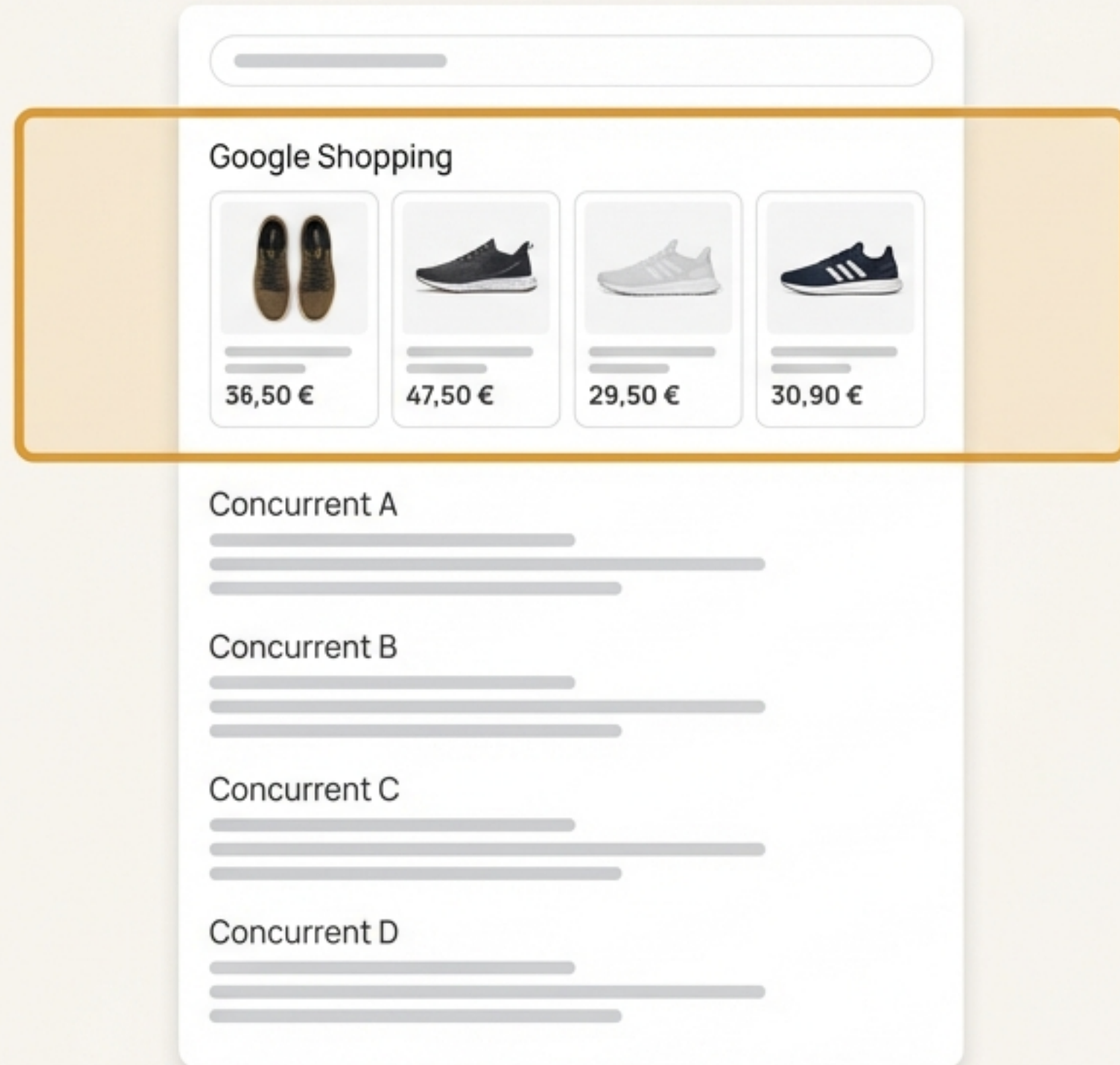


Situation normale



Vente liée abusive

Cas réel n°1 : Google et son comparateur de prix.



Le contexte :

Google est ultra-dominant dans la recherche en ligne.

L'abus :

Dans ses résultats de recherche, lorsque vous cherchiez un produit, **Google mettait systématiquement en avant son propre comparateur de prix ('Google Shopping') au détriment de ses concurrents**, même si ces derniers étaient plus pertinents.

La 'faute' de notre coureur :

C'est comme si l'organisateur de la course (Google) donnait à son propre coureur (Google Shopping) le meilleur couloir et une place sur un podium, avant même le départ de la course.

La Commission européenne a infligé une amende de **2,4 milliards d'euros** à Google en 2017 pour cette pratique.

Cas réel n°2 : Google et le système Android.

Le contexte :

Le système d'exploitation Android de Google domine le marché des smartphones.

L'abus :

Pour que les fabricants de téléphones (comme Samsung, etc.) puissent installer le très populaire "Google Play Store" sur leurs appareils, Google les obligeait à pré-installer aussi ses propres applications, comme le navigateur Chrome et la Recherche Google.

La "faute" de notre coureur :

C'est comme si, pour avoir le droit de courir sur le stade officiel (le Play Store), tous les athlètes étaient obligés de porter les chaussures et le maillot de la marque du coureur dominant (Google). Cela empêchait les autres marques d'équiper les athlètes.



Amende record de **4,34 milliards d'euros** infligée par la Commission européenne en 2018.

Un air de déjà-vu ? Le cas Microsoft en 2004.

Ce type d'abus n'est pas nouveau. L'histoire nous donne d'autres exemples marquants.

Le contexte :

Dans les années 2000, le système d'exploitation Windows de Microsoft était en position de quasi-monopole sur les PC.



L'abus :

Microsoft liait la vente de Windows à son propre lecteur multimédia, 'Windows Media Player'. En l'incluant par défaut et en le rendant difficile à désinstaller, il devenait très compliqué pour les lecteurs concurrents (comme RealPlayer à l'époque) de s'imposer.

La conclusion :

La Commission européenne a également condamné Microsoft pour cette vente liée. La logique est exactement la même que pour Google.

Mais qui est l'arbitre de ce jeu ?

Dans notre analogie de la course, il y a des arbitres pour siffler les fautes.
Dans l'économie, ce rôle est joué par les Autorités de la Concurrence.



Leur Rôle :

- En France : l'Autorité de la concurrence.
- En Europe : la Commission Européenne.

Leur Mission :

S'assurer que la compétition reste loyale et bénéficie au consommateur (plus de choix, de meilleurs prix, plus d'innovation). Elles enquêtent, identifient les abus et sanctionnent les entreprises qui ne respectent pas les règles.

Ce qu'il faut retenir en une seule phrase

L'abus de position dominante consiste pour une entreprise dominante à utiliser sa puissance pour fausser la concurrence ou exploiter ses partenaires.



Une entreprise est en Position Dominante.
(C'est le résultat du succès, c'est OK ! ✓)



Elle utilise un Comportement Abusif (vente liée, prix prédateurs, etc.).
(C'est la triche, ce n'est PAS OK ! ✗)



C'est un Abus de Position Dominante sanctionnable.

À l'examen, cette distinction fera toute la différence.

Vous l'avez compris, le piège classique est de confondre "être grand" et "être méchant". Beaucoup d'étudiants écrivent "L'entreprise X a été sanctionnée car elle est dominante". C'est une erreur !

Notre conseil : Soyez précis ! Montrer que vous avez saisi cette nuance, c'est montrer que vous avez vraiment compris le sujet en profondeur. C'est un excellent moyen de gagner des points.

La mauvaise réponse



L'entreprise X a été sanctionnée car elle est dominante.

La bonne réponse



L'entreprise X, qui était en position dominante, a été sanctionnée car elle a **abusé** de cette position en mettant en place [décrire le comportement : une vente liée, des prix prédateurs, etc.].

Au-delà de l'examen : une compétence pour votre carrière

Demain, en entreprise, cette connaissance sera un véritable atout.

**Croissance
éthique**

Si vous travaillez dans un grand groupe :
Vous comprendrez les “lignes rouges” à ne pas franchir et participerez à une stratégie de croissance saine et éthique.

Abus

Si vous créez votre entreprise :
Vous saurez vous défendre si un concurrent dominant tente de vous évincer de manière déloyale.

Comprendre ces règles, ce n'est pas seulement apprendre une leçon. C'est savoir comment naviguer avec intelligence et intégrité dans le monde économique. C'est la marque des professionnels avisés.

Vous avez toutes les cartes en main.

Bravo ! Vous avez maintenant une vision claire et logique de l'abus de position dominante. Ce n'est plus un concept flou et intimidant, mais une règle du jeu que vous maîtrisez.

Gardez en tête l'image de notre coureur : on a le droit d'être le meilleur, mais on doit toujours respecter ses concurrents. C'est le fondement d'une économie saine.

Pour aller plus loin :
La prochaine étape logique est de s'intéresser aux **ententes**, où ce n'est plus une seule entreprise, mais plusieurs qui s'accordent pour fausser la concurrence. C'est une autre facette passionnante des règles du jeu !

